



# Le Trait d'Union de Meroux-Moval

## Avril 2024



### Le mot du Maire



*Chères Mervaloises, chers Mervalois,*

*Lors de sa séance du 11 avril dernier, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, le budget 2024 de la commune. Celui-ci s'équilibre à 969 800 euros en recettes et en dépenses de fonctionnement et à 320 831.95 euros en recettes et en dépenses d'investissement. Pour le fonctionnement les dépenses prévues sont très proches de celles effectuées l'an dernier, les postes d'énergie reste élevés quand bien même nous tendons à maîtriser leur évolution grâce au passage en totalité de l'Eclairage Public en LED et à la révision des puissances et abonnements des « points de livraison ». Pour les dépenses d'investissement, plusieurs projets ont été actés dont la réalisation d'un Pumptrack... ou « parcours de bosses » pour les deux-roues non motorisés, qui émane de notre Conseil Municipal des Jeunes, le financement d'une étude pour la réalisation de schémas de circulations douces dans notre village, la réfection des voiries communales, la mise en place d'une signalétique des équipements communaux et commerces, et le financement des études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement « l'îlot Mairie » : centre du village en lieu et place au 12 Rue du Lavoir de l'ancienne ferme. Un budget spécifique est également créé pour la conception du lotissement de Touramont.*

*Tous ces travaux sont prévus sans emprunt et nous avons décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter la pression fiscale de la part communale des impôts locaux des foyers de Meroux-Moval et donc de*

*maintenir les taux des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti. Ce programme de travaux est néanmoins conditionné par le respect de l'enveloppe budgétaire allouée et par les recettes attendues (subventions).*

*Vos impôts augmenteront malgré tout un peu, puisque l'Etat a décidé une revalorisation des bases d'imposition de 3.90 %.*

*Aussi, la commune poursuit son désendettement ce qui nous autorise à saisir d'éventuelles opportunités d'investissements structurants. L'encours de la dette par habitants à Meroux-Moval, s'élève très raisonnablement à 136 euros par habitant quand la strate 500 à 2000 hab. est à 572 €. Vous connaissez mon extrême rigueur dans la gestion des finances communales. Soyez assurés que je continuerai à exercer toute ma vigilance dans ce domaine.*

*Pour conclure, je vous donne rendez-vous à tous, le mercredi 8 mai à 9 h 30, au monument aux morts, place de l'Eglise, pour la commémoration de l'armistice mettant fin à la seconde guerre mondiale. A l'issue de cette célébration, comme à l'accoutumée, l'association « Souvenir et Amitié » évoquera, avec moult figurants et matériels, un aspect particulier de cette guerre qui a concerné notre département. Une leçon d'histoire en vraie grandeur ! Vous êtes naturellement conviés au verre de l'amitié qui viendra clôturer cette matinée commémorative.*

*A très bientôt,  
Bien à vous,  
Stéphane Guyod,  
Maire de Meroux-Moval*

## Horaires de la Mairie

- **Lundi : fermé au public**
- Mardi : 13H30-18H00
- Mercredi : 13H30- 17H00
- Jeudi : 8H30- 12H00
- Vendredi : 8H30-12H00
- Samedi : 10H-12H00



## URGENCES

Sapeurs-pompiers, Samu, Police-secours,  
Gendarmerie

**112**

Médecin de garde : 3966  
Centre hospitalier : 03.84.98.20.20

## LA VIE AU VILLAGE

### Fermeture de la mairie

La Mairie sera fermée le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai 2024. Merci de votre compréhension.

### Seaux Biodéchets et kits économiseur d'eau

Si vous n'avez pas encore retiré votre seau Biodéchet en Mairie, il est encore temps. Début mai le surplus sera retourné au Grand Belfort.

Nous vous rappelons également qu'il est possible de retirer son kit économiseur d'eau le 15 mai de 13H à 19h aux ateliers municipaux rue de la Mairie.

### Cérémonie du 8 mai

Le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie commémorative du **8 mai à 9H30 au Monument aux Morts, parvis de l'Eglise**. Elle sera suivie par une reconstitution orchestrée par l'association Souvenir et Amitié place de la Mairie.



## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Une rose Un espoir

Rappel : les motards viendront à la rencontre des habitants de Meroux-Moval le samedi 27 avril de 10h45 à 12h25 et proposeront « une rose » contre un

don minimum de 2€ au profit de la Ligue contre le Cancer.

## ASDAM

L'ASDAM organise la 10ème édition de son traditionnel vide-greniers le **9 mai 2024 de 7H à 17H au stade de foot d'Andelnans**.

Buvette et petite restauration sur place.  
Renseignements et réservations au 06.20.18.36.89



### ACCA (Association des chasseurs)

L'association des chasseurs de Meroux-Moval organise un repas autour d'un sanglier à la broche le **samedi 11 mai 2024 à 12H au Fort de Meroux-Moval**.

**Tarifs** : Adultes 22 euros

Enfants de moins de 12 ans 10 euros.

Gratuit pour les moins de 6 ans.

Réservation avant le 5 mai auprès

de Yannick Rouspy ou Lionel Ganet au 06.84.04.47.94 / 06.78.27.59.52



## JEUNESSE

### Recensement militaire : Pourquoi, quand comment ?

#### Pourquoi ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

#### Quand ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent

**l'âge des 16 ans** et la fin du troisième mois suivant.

#### Comment ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

**Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée**



Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### Nettoyage du village

Le CMJ organise la 2ème édition du nettoyage du village le samedi 4 mai de 9H30 à 12H. Le rendez-vous est fixé place de la Mairie. N'hésitez pas à apporter des gants. La pesée de votre récolte et un moment de convivialité clôtureront cette quête aux déchets.



## ZOOM SUR...

### LiliM

Nathalie Mantion, connue sous le nom de « LiliM » exposera ses toiles à l'office du tourisme de Belfort du 3 mai au 31 mai 2024.

Une artiste du village qui mérite d'être connue et reconnue.



## CONSEIL MUNICIPAL

### - Maison d'Assistantes Maternelles.

Précision superficie. A l'étude du permis de construire, une augmentation de la superficie est nécessaire pour ajouter des places de parking et permettre d'atteindre les 30% d'espace vert réglementaires. La superficie totale passe ainsi à environ 10,30 ares.

### - Droits de place des taxis.

Les droits de place des taxis (4 sur la commune de Meroux-Moval) passent à 150€ / place pour 2024.

### - Subvention Amendes de Police 2024.

Il est possible d'inclure dans les demandes de subvention au titre des amendes de police les études et mises en œuvre de plans de circulation. Le projet d'harmonisation de la signalétique dans la commune s'élève à 7 942,52€. Il est proposé de demander une subvention à hauteur de 40% soit 3177€.

### - Coût de l'électricité pour la location de l'ouvrage militaire de Meroux-Moval.

Suite aux annonces faisant état d'une augmentation du tarif de l'électricité pour les collectivités, une délibération était prise concernant le prix de l'indemnisation du KWh à la salle polyvalente lors d'une location portant ce dernier à 0,80 cts /KWh. Aujourd'hui, avec le recul et l'étude des factures de 2023 (sur plusieurs mois été et hiver oscillant entre 0,54 et 0,65 cts/KWh) nous conduisent à faire une nouvelle proposition à 0,60 cts/KWh.

### - Mise à disposition du service informatique Territoire d'Energie 90.

Il est question du renouvellement de l'adhésion au service de maintenance informatique / Territoire d'Energie 90. Il est proposé de renouveler pour un an à partir du 1er juillet 2024 avec tacite reconduction pendant 6 ans portant la cotisation annuelle à 7481,38 euros.

### - Groupement de commandes pour le sel de déneigement Conseil Départemental 90.

Il est question du renouvellement de la convention jusqu'au 31.10.2028 Pour information la consommation pour cet hiver 23-24 représente 2 tonnes de sel pour la commune.

### - Transfert de compétence à Grand Belfort Communauté d'Agglomération réseau de chaleur.

Par définition, la compétence de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid relève des communes. Il en est donc ainsi de chacune des communes membres de la Communauté d'agglomération du Grand Belfort. Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur le principe de la prise de la compétence « création, aménagement, entretien et gestion des réseaux urbains de chaleur et de froid ».

## ETAT CIVIL

### **Naissances :**

- Noa ROGER né le 7 Avril 2024  
Toutes nos félicitations aux jeunes parents



### **Décès :**

- M. Alain JACQUEMIN décédé le 23 mars 2024  
*Nous renouvelons nos sincères condoléances à la famille endeuillée.*



# NETTOYONS LA NATURE !

le samedi 4 mai  
de 9H30 à 12H

PLACE DE LA MAIRIE  
Meroux-Moval

\* **PRÉVOIR VOS GANTS**



Organisé par le conseil  
municipal des jeunes de  
MEROUX MOVAL



# Marché

aux plantes

**Dimanche 5 mai**  
de 9h à 12h

Sur le parvis de l'église  
de Meroux-Moval

Vente au profit de  
l'école du Vieux Tilleul  
et du Club Ados



L'ACCA MEROUX-MOVAL VOUS PROPOSE

## SANGLIER À LA BROCHE

LE SAMEDI 11 MAI 2024  
À PARTIR DE 12H00

FORT DE MEROUX-MOVAL

APERITIF  
TERRINE ET CRUDITES  
SANGLIER A LA BROCHE  
(OU SAUCISSES-MERGUEZ)  
POMMES DE TERRE CUISINEES  
FROMAGE  
DESSERT  
CAFE

ADULTES:  
22€  
ENFANTS  
(-12 ANS)  
10€  
(GRATUIT -6ANS)



**RESERVATIONS AVANT LE 5/05  
AUPRES DE YANNICK OU LIONEL:**

06 84 04 47 94 / 06 78 27 59 52  
ROUPSYANNICK@FREE.FR  
LIONEL.GANET@ORANGE.FR